



**Le 13 décembre 2019**

### TABLE DES MATIÈRES

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

M. D. Landry

L'hon. M. Higgs

#### PONTS

M. K. Chiasson

L'hon. M. Gauvin

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

#### ROUTE 11

M. Bourque

L'hon. M. Oliver

M. Bourque

L'hon. M. Oliver

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### ASSURANCE-RÉCOLTE

M. C. Chiasson

L'hon. M. Wetmore

L'hon. M. Wetmore

M. Harvey

L'hon. M. Wetmore

M. Harvey

L'hon. M. Wetmore

### ITINÉRANCE

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### RÉFORME ÉLECTORALE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

### TRAVERSIERS

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

[Original]

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**M. D. Landry** (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, hier, nous avons eu d'excellentes nouvelles d'Ottawa. Je sais que vous pensez que je vais parler de la démission d'Andrew Scheer, mais ce n'est pas le cas.

La nouvelle dont je parle est la nomination du député de Madawaska—Restigouche, René Arseneault, comme secrétaire parlementaire. La bonne nouvelle, c'est qu'il est responsable du dossier de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Je sais que nous avons une ministre responsable du développement économique, même si nous n'avons pas connu un grand développement économique sous ce gouvernement.

Nous pensons que la ministre devrait rencontrer M. Arseneault le plus tôt possible. Peut-elle préciser à la Chambre de quels dossiers elle aimerait discuter, s'il y en a, avec le député responsable de l'APECA?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je suis certainement d'accord avec le chef de l'opposition. Le fait qu'une personne du Nouveau-Brunswick s'occupe et se charge du dossier de l'APECA est une bonne nouvelle pour le Nouveau-Brunswick ; alors, j'encourage certainement la ministre à rencontrer le député dès que possible parce que nous voulons aborder d'importantes questions, et il est bien qu'une personne d'ici s'occupe du dossier. Merci.

[Original]

**M. D. Landry** (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Merci, Monsieur le premier ministre. J'espère que cela va se faire dans les plus courts délais, s'il vous plaît.

En parlant des dossiers économiques, nous savons que la saison des Fêtes est difficile pour les centaines de personnes qui perdront leur emploi à Glencore, dans le nord du Nouveau-Brunswick. Nous savons qu'un comité d'adaptation à la transition a été mis sur pied, en partie pour aider à cerner de nouvelles perspectives économiques pour la région. Le premier ministre peut-il nous dire quels ministres font partie de ce comité, si un ministre a assisté à une réunion du comité et de quelles possibilités de nouveau développement économique a discuté ce comité?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. En ce qui concerne l'activité en question dans le Nord et les efforts pour se remettre de la nouvelle accablante concernant la fonderie, nous travaillons principalement avec Glencore. Enfin, le comité est local et, comme vous le savez, il est présidé par le PDG du port de Belledune.

Un certain nombre des réunions tenues jusqu'à présent ont porté sur les activités régionales qui peuvent être améliorées. Il a été question, encore récemment, de poursuivre les efforts visant à attirer plus de gens dans la région grâce au tourisme, même en morte-saison, et de simplement rétablir des activités. D'autres sortes de possibilités s'offrent, mais il est trop tôt pour les proposer. Je suppose qu'il y a de l'espoir. Enfin, nous avons eu des discussions non seulement avec Glencore au sujet de son départ et de la transition connexe, mais aussi avec d'autres personnes qui pourraient vouloir s'installer dans la région. En ce moment, deux ministres s'occupent principalement du dossier et travaillent avec la chambre de commerce de la région et en étroite collaboration avec Denis Carron, qui tient les rênes, car nous voulons une participation locale et un apport local pour trouver une solution à long terme. Merci, Monsieur le président.

[Original]

**M. D. Landry** (Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef par intérim de l'opposition, L) : Monsieur le président, Maritime Iron a proposé une installation de fonte brute à Belledune. Nous pensons que cela serait bon pour le nord du Nouveau-Brunswick et pour le reste de la province aussi. Le premier ministre peut-il nous dire si ce dossier progresse?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Puis-je dire que le dossier avance? Il fait l'objet de discussions depuis longtemps. Nous améliorons tous la compréhension à tous les égards : S'agit-il d'un vrai projet? Que pouvons-nous faire pour le faciliter? Comment pouvons-nous favoriser l'avancement du projet?

Il semble y avoir eu beaucoup d'obstacles. Je pense que l'un des obstacles était de terminer et de faire adopter notre plan sur le carbone. Voilà qui pose un problème, et j'ai parlé à Dominic LeBlanc du sujet au début de mon mandat, de la question de savoir si le projet pourrait être une solution globale pour réduire les émissions. Bien sûr, si nous tenons compte du transport à destination et en provenance de la Corée pour la vente de produits d'acier aux États-Unis, il semble y avoir une amélioration générale. J'ai offert de rendre visite à la compagnie qui faisait effectivement la promotion du projet à l'époque, il y a probablement un an ; nous cherchons donc à savoir si le projet est réel parce que, dans ce cas, nous voulons qu'il se concrétise. Nous avons intensifié les efforts à cet égard. À



## Questions orales

l'intention du député, je veux continuer de travailler avec le chef sur le dossier parce que nous voulons que ce projet se concrétise.

### PONTS

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, une journée peut vraiment apporter des changements. Plus tôt cette semaine, le ministre qui nuit beaucoup au tourisme s'est qualifié de spécial, prétendant avoir reçu 1 million de dollars pour un nouveau pont. Un jour plus tard, nous avons appris que la majeure partie des fonds servirait à réparer le pont actuel. Apparemment, des fonds sont prévus pour la planification, mais il semble s'agir d'une annonce recyclée du gouvernement précédent. Je vais le répéter : La majeure partie des fonds sera consacrée aux travaux de réparation du vieux pont. Le ministre des Transports confirmerait-il que le budget actuel ne prévoit aucun financement pour la construction d'un nouveau pont?

[Original]

**L'hon. M. Gauvin** (Shippagan-Lamèque-Miscou, vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci pour la question. Chaque fois que l'occasion se présentera de me lever pour parler du pont de Shippagan, cela me fera plaisir de le faire. Il y a de l'argent pour la conception technique. Il y a de l'argent pour dire où passera le pont et il y en a pour faire des maquettes à partir desquelles les gens pourront voir physiquement de quoi aura l'air le nouveau pont.

Ces étapes sont nécessaires pour savoir combien coûtera le pont. Que voulez-vous que nous annonçons : 70 millions, sans savoir combien coûtera le pont? Il faut passer par ces étapes. Ce serait plaisant de garrocher l'argent tout de suite et de dire : Nous verrons. Il faut passer par ces étapes. Il y a des processus, mais il y a de l'argent qui est mis dans le développement du nouveau pont, et, cela, je peux vous l'assurer, Monsieur le président. Merci beaucoup.

[Traduction]

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Je pense qu'il faut en fait que le ministre des Transports nous donne des nouvelles. Il a effectivement pris la parole pour lire son discours, qu'il ne nous avait pas communiqué, et a mentionné qu'une grande partie des fonds serait affectée à la réparation du pont actuel. Je ne sais pas si le ministre du Tourisme et vice-premier ministre n'a pas lu ses notes d'information, mais les fonds prévus cette année serviront à la réparation et à l'entretien, et non à la construction d'un nouveau pont. Afin de clarifier les choses, pour que tout le monde comprenne, le ministre des Transports aurait-il l'obligeance d'expliquer au ministre du Tourisme que les fonds prévus au titre du

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

budget pour l'année qui vient seront affectés à la réparation et à l'entretien et que, concrètement, aucun travail de construction d'un nouveau pont ne se fera?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je trouve la situation intéressante parce qu'elle révèle à quel point les gens en question méconnaissent le processus de construction et de conception.

Il y a quelques années — il y a au moins un an —, j'ai rencontré le groupe qui était chargé de se pencher sur la nécessité d'un pont entre Shippagan et Lamèque. On peut se demander pourquoi la question se pose même. Après tout, la nécessité du pont ne fait aucun doute, mais il faut veiller à ce que nous disposions bel et bien d'un pont fiable pendant que nous concevons un nouveau pont. Savez-vous combien de temps il faut pour construire un pont voué à remplacer un pont levant? Il faut un certain temps. Si vous voulez revenir en arrière, vous pouvez examiner les projets, les uns après les autres, et le temps qu'il a fallu consacrer non seulement à leur conception, mais aussi à leur mise en oeuvre. Des travaux de construction d'un nouveau pont seront-ils réalisés cette année? Non. Des travaux de conception du nouveau pont seront-ils réalisés? Oui, car c'est ce que prévoit le processus. Jetez un coup d'oeil au système.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Je n'arrive pas à croire ce que j'entends. Le ministre du Tourisme et vice-premier ministre comptait les jours avant de pouvoir se présenter devant les caméras et annoncer aux gens de sa circonscription qu'il investissait 1 million de dollars dans un nouveau pont. Le ministre des Transports a clairement indiqué que la plus grande partie de la somme de 1 million serait affectée à des travaux de réparation et d'entretien du pont actuel. Il a fait venir les maires et il était tout sourire. Or, la réalité, c'est qu'aucune nouvelle somme n'est prévue pour le nouveau pont.

Encore une fois, pour que tout le monde comprenne bien, je demande au ministre des Transports de parler au ministre du Tourisme et de lui expliquer que, pour l'année qui vient, aucune nouvelle somme ne sera en fait consacrée au pont et qu'aucun travail de construction ne sera réalisé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que je viens de répondre à la question posée. De nouveaux travaux de construction seront-ils réalisés cette année? Cela est très peu probable. De nouveaux fonds seront-ils dépensés à des fins de conception? Tout à fait, car c'est ce que prévoit le processus. Des fonds seront-ils dépensés pour s'assurer que le pont actuel est fiable et que les gens peuvent s'en servir pour se déplacer? Tout à fait, car c'est ce que prévoit le processus. Je sais que toutes les situations — toutes — sont les mêmes. Il faut vérifier la fiabilité de l'équipement pour en assurer la pérennité ; alors, oui, des fonds sont dépensés au titre de l'entretien. Nous n'en avons pas fait fi. Néanmoins, de nouveaux fonds sont aussi affectés à la conception. Voilà le processus par lequel nous passons et que nous suivons pendant un certain temps.



## Questions orales

J'invite le député d'en face à revenir en arrière et à examiner les projets au fil des ans. Combien de fois le précédent ministre des Transports a-t-il annoncé des mesures avant de les prendre? Voyez-vous la différence? Nous prenons réellement les mesures quand nous en parlons. Voilà la grande différence de ce côté-ci de la Chambre.

### ROUTE 11

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Il me semble qu'il faudra plutôt 1 million de dollars pour faire le pont entre le vice-premier ministre et le premier ministre.

Je tiens à dire que je me réjouis du financement pour cette année visant la route 11. J'en suis content, car nous savons tous que, l'année dernière, des millions de dollars destinés au projet n'ont pas été dépensés. Ma question est la suivante. Si je comprends bien, nous savons tous que le projet d'élargissement à quatre voies de la route entre Cocagne et Bouctouche sera réalisé, et c'est une bonne nouvelle. Toutefois, les ponts ne seront pas élargis. Lorsque je parle aux ingénieurs, je crois comprendre que cela soulève beaucoup de préoccupations en matière de sécurité, des préoccupations que je partage effectivement. Voici ma question : Les ingénieurs ont-ils recommandé d'élargir à quatre voies la route sans élargir les ponts? Merci.

**L'hon. M. Oliver** (Kings-Centre, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Nous avons certainement toujours été préoccupés par la sécurité sur la route 11. Nous avons dû prendre tant de décisions difficiles sur ce que nous pouvions et ne pouvions pas faire. Nous savons très bien que les ouvrages sont un des éléments importants pour traverser les rivières, mais, à l'heure actuelle, nous avons pris une décision sur la démarche que nous pouvons suivre qui sera dans l'intérêt de tous et qui sera la façon la plus sécuritaire de réaliser le projet. Nous avons annoncé que nous continuerions le projet d'élargissement à quatre voies des routes entre la rivière Shediac et la rivière Little Buctouche. Nous avons certainement parlé à nos ingénieurs, et ils disent qu'il est possible de le faire. Il est possible de le faire de façon sécuritaire, et nous agirons dans ce sens.

[Original]

**M. Bourque** (Kent-Sud, L) : Je remercie le ministre pour sa réponse. Toutefois, j'ai des réserves concernant cette dernière, car je ne suis pas certain que ce soit la façon de procéder la plus sécuritaire.

J'ai parlé à plusieurs ingénieurs. D'ailleurs, lorsque nous étions au pouvoir, il était clair de la part du ministère des Transports et de l'Infrastructure que ce n'était pas la façon de procéder la plus sécuritaire.

## Questions orales

[Traduction]

Cela dit, nous savons aussi que le projet ne répond pas à la norme nationale en matière de routes à quatre voies. Nous savons que le financement du fédéral dépend, ou dépendait, du respect de cette norme. J'espère que le gouvernement fédéral assume toujours 50 % des coûts. Si c'est toujours le cas, même si les ponts ne sont pas élargis à quatre voies et même si nos routes ne sont pas conformes aux normes — enfin, le comté de Kent, de tous les endroits — je demande bien au ministre si le projet sera toujours admissible à un financement du gouvernement fédéral correspondant à la moitié des coûts. C'est ma question.

**L'hon. M. Oliver** (Kings-Centre, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Je veux certainement assurer au député d'en face que des fonds fédéraux avaient été promis avant qu'une suite soit donnée à cet égard, comme le savent très bien les gens d'en face. L'année dernière, nous nous sommes adressés aux gens du gouvernement fédéral et nous leur avons parlé de retarder le projet. Ils ont certainement donné l'assurance que le financement serait disponible au cours des années à venir. L'argent que nous dépensons cette année dans le projet comprend certainement les fonds du gouvernement fédéral. Voilà comment nous procédons à cet égard à l'heure actuelle.

## ASSURANCE-RÉCOLTE

**M. C. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Selon le directeur de Pommes de terre Nouveau-Brunswick, le gouvernement fédéral est prêt à aider nos agriculteurs en ce qui concerne les pertes qu'ils ont subies la saison dernière. Je ne pense pas que notre premier ministre comprenne la gravité de la situation. Le directeur soutient aussi que le ministre a dit à Pommes de terre Nouveau-Brunswick que le gouvernement n'avait pas les fonds nécessaires à cet égard.

Un poste budgétaire à cet effet est prévu au budget sous Gouvernement général. Vous avez augmenté cette année le poste budgétaire pour fonds supplémentaires, le faisant passer de 62 millions à 115 millions de dollars. Ce fonds est censé être réservé aux imprévus du genre. Il ne s'agit pas seulement d'une caisse noire politique. Vous avez la responsabilité d'aider nos agriculteurs. Je suis sûr que le député de Carleton conviendra que nos producteurs de pommes de terre sont importants. D'autres provinces ont agi en ce sens. Pourquoi le gouvernement actuel n'aide-t-il pas les agriculteurs?

**L'hon. M. Wetmore** (Gagetown-Petitcodiac, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Je vous remercie beaucoup de la question, Monsieur le président. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes bien sûr conscients de l'importante contribution qu'apporte l'industrie de la pomme de terre à l'économie provinciale.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Je veux que le député sache que j'ai rencontré à maintes reprises des représentants de Pommes de terre Nouveau-Brunswick en travaillant au dossier. Un certain nombre de programmes de gestion des risques de l'entreprise sont offerts. Il s'agit d'Agri-investissement, d'Agri-relance et d'Agri-stabilité. Voilà des programmes auxquels on peut avoir accès. Nous avons envoyé des lettres à tous les producteurs de pommes de terre leur disant que, s'ils ont des ennuis financiers ou d'autres problèmes, nous sommes tout à fait disposés à rencontrer n'importe quel producteur de pommes de terre de la province pour discuter de ses préoccupations. Nous portons certainement un grand, un grand...

(Exclamation.)

**L'hon. M. Wetmore** (Gagetown-Petitcodiac, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Un grand intérêt à la situation. Merci.

Monsieur le président, nous ferons... Nous travaillons...

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Harvey** (Carleton-Victoria, L) : Monsieur le président, les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick versent des cotisations à Pommes de terre Nouveau-Brunswick pour que l'organisme les représente dans les négociations avec l'industrie et les gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement actuel a rencontré des représentants de Pommes de terre Nouveau-Brunswick. Il rencontre continuellement des représentants de l'organisme, mais tout cela n'est que du vent. Depuis près d'un an, le gouvernement actuel n'a pris aucune mesure dans le dossier et n'obtient pas de résultats.

Le gouvernement veut maintenant rencontrer individuellement chaque producteur de pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Il veut rencontrer individuellement 145 agriculteurs. La stratégie consistant à diviser pour mieux régner est honteuse, et il s'agit d'une attaque contre Pommes de terre Nouveau-Brunswick, comme l'indiquent de récents articles de journaux. Pommes de terre Nouveau-Brunswick et les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick en ont assez du gouvernement actuel parce qu'il refuse de les aider, contrairement aux gouvernements de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, qui sont venus en aide à leurs producteurs de pommes de terre quand ces derniers avaient besoin de soutien. Le comportement du gouvernement actuel est honteux en ce sens qu'il ne défend pas les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick ; c'est honteux.

**L'hon. M. Wetmore** (Gagetown-Petitcodiac, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Merci, Monsieur le président. Le député d'en face vient de terminer une diatribe d'une minute. J'aimerais vous dire ce que nous faisons pour l'industrie de la pomme de terre. Nous nous sommes engagés à travailler avec les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Nous les avons rencontrés à maintes reprises et nous avons énuméré les mesures que nous étions tout à fait prêts à prendre.

## Questions orales

Je répète qu'un certain nombre de programmes de gestion des risques de l'entreprise sont offerts. Il est regrettable que le député d'en face semble les oublier. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a rencontré les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick ; ces derniers savent donc certainement ce que nous faisons. Malheureusement, les gens de l'opposition veulent faire de la politicaillerie avec ce qui est considéré comme la plus importante culture commerciale de l'industrie agricole de notre province. C'est honteux. Les gens de l'opposition devraient plutôt aider les producteurs de pommes de terre...

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Harvey** (Carleton-Victoria, L) : Monsieur le président, je pense que le ministre a besoin d'un petit cours de la part de son personnel à propos du cadre d'Agri-relance, étant donné que le programme existe en cas de catastrophe naturelle. Ce programme vise à aider les agriculteurs — tous les agriculteurs de la province, quel que soit le secteur — lorsque ces derniers ont besoin de soutien à la suite d'une catastrophe naturelle, comme des conditions météorologiques humides. C'est exactement ce qui s'est produit à l'automne de 2018. Le programme existe. Il s'agit d'un programme offert par les gouvernements fédéral et provincial, au titre duquel ils versent respectivement 60 % et 40 % de la somme indemnisée.

En l'occurrence, Monsieur le président, le montant des dommages causés à la récolte de pommes de terre de 2018 s'élevait à 18 millions de dollars. En ce qui concerne la marge de 70 %... Le ministre est au courant de la situation, mais il refuse d'agir. En ce qui concerne la marge de 70 %, la province ne verse que 40 % de la somme en question. Il s'agit de 5 millions de dollars pour une industrie de 1 milliard. Le gouvernement refuse d'aider les agriculteurs du Nouveau-Brunswick. La Nouvelle-Écosse a aidé ses agriculteurs. L'Île-du-Prince-Édouard a aidé ses agriculteurs. Le ministre ne fait pas son travail, Monsieur le président, et ne collabore pas avec les agriculteurs.

**L'hon. M. Wetmore** (Gagetown-Petitcodiac, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Ce que le député ne mentionne pas, ce sont les programmes Agri-investissement, Agri-stabilité et Agri-protection. Il y a un certain nombre de programmes de gestion des risques de l'entreprise. Toutefois, le député ne vous en parle pas.

Monsieur le président, nous travaillons avec tous les secteurs agricoles. Il ne s'agit pas seulement du secteur de la pomme de terre. Il y a aussi les secteurs du bleuets et de la pomme. Nous travaillons avec tous les secteurs agricoles. Le député d'en face sait qu'il y a plus qu'un programme d'aide. Nous travaillons à cet égard... Nous sommes prêts à travailler et nous sommes prêts à examiner tous les programmes. Malheureusement, l'opposition fait de la politicaillerie avec l'un des plus importants secteurs de l'industrie agricole de notre province, mais nous ne nous ferons pas bousculer par le député d'en face. Nous trouverons un moyen de travailler...

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

### ITINÉRANCE

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi, AG) : Monsieur le président, je suis déçue que le ministère du Développement social retire le financement pour 70 logements subventionnés à Moncton. Les gens qui travaillent étroitement avec plus de 150 sans-abri craignent que la mesure ait des conséquences sérieuses et durables pour les personnes ayant besoin d'un logement subventionné. La ministre a déclaré qu'elle n'avait pas d'autre choix que de suspendre le financement pour les 70 appartements subventionnés, et ce, jusqu'en avril, soit au début du nouvel exercice financier. Voici ma question pour la ministre : Que sont censées faire les personnes vulnérables visées à l'approche des froids mois d'hiver?

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, l'itinérance n'est pas apparue du jour au lendemain. Pendant des années, des mesures auraient pu être prises ; en effet, l'ancien gouvernement a perçu 1 milliard de dollars de plus en taxes et impôts et a décidé d'en faire cadeau à des amis libéraux. L'ancien gouvernement attachait plus d'importance au fait d'avoir une ministre des Affaires celtiques qu'à l'itinérance. Il était plus désireux de conclure des ententes lucratives pour les titulaires de baux de Cannabis NB que d'injecter des fonds dans les collectivités.

Or, Monsieur le président, en une année, nous avons offert un refuge à presque 200 personnes. Nous avons fourni des logements permanents à plus de 100 personnes à Saint John, à Fredericton et à Moncton. D'ailleurs, nous leur avons fourni les services complets pour leur permettre d'opérer une transition réussie. Je ne parle pas des efforts, car ils se font sentir. Je parle des capacités et de leur renforcement.

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi, AG) : Nous savons que l'itinérance n'apparaît pas du jour au lendemain, mais cela est certainement survenu du jour au lendemain pour les gens qui avaient un logement et qui un jour ont dû le quitter. Je peux certainement apprécier le travail que doit faire le cabinet de la ministre, le ministère et la ministre elle-même, mais, en ce temps-ci de l'année... Il est difficile de perdre son logement à tout moment de l'année, mais c'est bien pire quand cela se produit pendant les fêtes.

Le logement est la seule solution pour mettre fin aux défis liés à l'itinérance qui se posent dans notre province. L'attribution d'incitatifs fiscaux aux entrepreneurs qui peuvent construire des logements abordables permettra d'atténuer le problème. Les refuges d'urgence sont déjà pleins à craquer. La ministre convient-elle que la décision d'éliminer les subventions pour les 70 logements en question ne fait qu'ajouter au problème de l'itinérance dans la province?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, l'ancien gouvernement a tardé à agir dans le dossier. J'ai à peine eu le temps de choisir un mot de passe pour mon ordinateur qu'il nous fallait déjà gérer le dossier de l'itinérance. Nous nous en occupons d'ailleurs, Monsieur le président. Nous ne l'avons pas laissé...

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : À l'ordre.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, PC) : Nous n'avons pas laissé le dossier à d'autres pour qu'ils corrigent la situation. Nous avançons dans le dossier. Nous avons immédiatement réalisé des investissements afin de respecter nos engagements en matière de refuge et de subvenir aux besoins les plus fondamentaux des personnes vivant dans des conditions difficiles. Nous savions où affecter les fonds. Notre mandat vient de commencer. Nous ne nous soustrairons pas à notre responsabilité à cet égard comme d'autres l'ont fait. Nous travaillons à résoudre la situation. L'ancienne ministre responsable des Affaires celtiques aurait pu s'en charger.

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vais me répéter. Pendant que vos collègues parlent ou transmettent un message, ayez l'obligeance de les écouter sans les interrompre lorsqu'ils essaient de répondre ou de poser une question.

## RÉFORME ÉLECTORALE

**M. K. Arseneau** (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, les élections de l'année dernière ont donné comme résultat le premier gouvernement minoritaire au Nouveau-Brunswick en un siècle, et aucun parti n'a recueilli plus de 40 % des voix. Le système électoral majoritaire uninominal se traduit par une Assemblée législative qui ne reflète pas la proportion des votes exprimés. La mise en place d'un système de représentation proportionnelle mixte pourrait régler la situation.

Selon un sondage récent mené par Angus Reid, les niveaux de soutien pour la représentation proportionnelle n'ont jamais été si élevés au Canada. Deux tiers des gens du Canada atlantique sont en faveur de la représentation proportionnelle, ce qui représente une hausse comparativement à il y a trois ans, où moins de la moitié des gens étaient en faveur. Le sondage a aussi révélé un soutien chez les partisans de tous les partis politiques.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le premier ministre s'engagera-t-il à constituer un groupe de travail sur un système de représentation proportionnelle mixte pour que notre mode de scrutin reflète mieux les votes des gens du Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Vous savez, la situation est intéressante. Nous avons le premier gouvernement minoritaire en 100 ans. La situation a apporté beaucoup de nouvelles dynamiques à la Chambre. Selon moi, à bien des égards, elle a amélioré la dynamique à la Chambre. Je pense que nous travaillons en ce moment au processus et je ne souhaite pas aller de l'avant et changer la façon de faire jusqu'à ce que nous constatons à quel point le système actuel a bien fonctionné.

Oui, il nous a peut-être fallu 100 ans pour en arriver ici, mais, vous savez, il a fallu beaucoup de temps au niveau du gouvernement fédéral pour constater ce dont nous avons été témoins lors des dernières élections. De gros changements s'opèrent dans le monde électoral et ils s'opèrent dans un système démocratique qui fonctionne pour nous depuis des siècles.

Je pense donc que nous donnerons au gouvernement minoritaire actuel la chance de faire son travail. Selon moi, nous travaillons collectivement, en tant que gouvernement, avec nos collègues ici pour accomplir le travail. Des progrès se réalisent, et je suis très enthousiaste à cet égard. Je ne suis pas disposé à prendre une autre voie et à tout gâcher. Merci, Monsieur le président.

**M. K. Arseneau** (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, ma question porte encore sur une démocratie saine. Le premier ministre a peut-être entendu parler des effets néfastes que la concentration des médias pourrait avoir sur les débats sociaux et les politiques gouvernementales. Selon les conclusions d'un article de 2013 rédigé par Toby Couture de la London School of Economics and Political Science, que je vais déposer, la concentration au Nouveau-Brunswick des médias imprimés n'est pas saine, et notre population ne reçoit pas la couverture large et approfondie de l'actualité à laquelle elle a droit.

Je pose au premier ministre une question qu'a posée en 1970 — le sujet demeure cependant très pertinent aujourd'hui — Charles McElman, l'un des 15 sénateurs siégeant au Comité Davey. Supposons que, dans une certaine province, la famille qui possède 84 % des parts de marché de tous les médias imprimés de la province est aussi propriétaire de forêts, d'usines de pâte à papier, de raffineries de pétrole, d'une compagnie de navigation maritime, d'équipes sportives et de lignes de chemin de fer. La famille est peut-être même le plus important employeur de la province. Dans une telle situation, les journaux pourraient-ils faire de bons reportages?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, si je regarde autour de cette enceinte et que je pense à tous mes collègues ici, j'ai l'impression que mon collègue qui vient de





## Questions orales

poser la question serait le plus au courant des répercussions des médias sociaux et des opinions largement répandues que nous recevons tous chaque jour. Les temps ont changé. Les journaux sont en voie de disparition. La prédominance en question, qu'elle fût véritable ou non dans le passé, a changé. La question n'est plus pertinente aujourd'hui, en raison des médias sociaux... En ce qui concerne les journaux prédominants qui étaient publiés dans l'ensemble de notre pays, la clientèle d'un journal après l'autre disparaît. La diffusion chute.

Selon moi, l'aspect des médias sociaux, pour nous... Nous avons posé, de nombreuses façons, les questions suivantes : Quelles autres répercussions les médias sociaux entraînent-ils sur nos jeunes et sur les problèmes de santé mentale, et de quelle façon comprenons-nous les messages véhiculés? Monsieur le président, il ne s'agit pas de fausses nouvelles. Ce sont de vraies nouvelles. Il arrive si souvent de nos jours que nous soyons simplement bombardés à maintes reprises de l'opinion de quiconque. Quel rôle la situation joue-t-elle dans nos écoles? Selon moi, le monde a changé, et je pense que mon collègue d'en face en conviendrait certainement. Merci, Monsieur le président.

## TRAVERSIERS

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Il a été agréable aujourd'hui d'écouter le ministre de l'Agriculture, d'autant plus que son personnel et lui n'étaient pas occupés à crier contre des travailleurs d'une équipe des services routiers et à les bousculer.

J'aimerais obtenir des renseignements à jour concernant le traversier de Gagetown. Le premier ministre peut-il nous informer sur ce dossier? Des fonds seront-ils dépensés ou perdus au cours de la prochaine année pour ce traversier? En outre, sur l'échelle mystérieuse de la capacité de payer qu'utilise le premier ministre, comment le traversier de Gagetown et le pont imaginaire de Lamèque pour le député qui s'est qualifié de spécial se comparent-ils au vaillant personnel des foyers de soins qui s'occupe de nos personnes âgées dont la santé est fragile? Comment cela fonctionne-t-il?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas trop si une question a été posée. Une diatribe a été lancée, mais une question a-t-elle été posée? Plusieurs sujets ont été mentionnés. Je pense qu'il était question d'un traversier au départ. Donc, en ce qui concerne le traversier, nous avons dit que nous travaillerions avec la collectivité pour trouver une solution, et c'est exactement ce que nous faisons. Nous travaillons afin de trouver une solution pour le traversier, et je suis convaincu et certain que nous en trouverons une. Toutefois, je n'ai rien à signaler à l'heure actuelle. Aucun traversier ne sera en service cet hiver. Nous continuerons toutefois à faire avancer le dossier, à chercher une solution pour la collectivité et les collectivités avoisinantes et à agir dans l'intérêt de notre province dans tous les secteurs de notre province.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Voici notre objectif : prendre des décisions logiques. Je sais que le concept novateur n'était pas très courant chez le gouvernement précédent, mais c'en est un que nous épousons. Il faut faire ce qui s'impose et le faire à maintes et maintes reprises, Monsieur le président.

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, la réponse est tirée d'un conte de fées, mais ce type de réponse est devenu typique de la part des ministres romanesques qui, lors de collectes de fonds pour le parti, font des annonces fantômes concernant des projets qui ne se concrétiseront jamais. Pendant tout ce temps, le gouvernement actuel s'en prend à nos syndicats. Les gens d'en face n'ont pas négocié de bonne foi. Ils ont eu des mois pour régler la question et ils veulent maintenant que nous siégions nuit et jour, mais nous aurions pu régler la question pendant que le premier ministre faisait campagne pour son ami Andrew Scheer. Le premier ministre peut-il nous dire maintenant comment il règlera la question et quelles conditions sont liées à son projet de loi sur la capacité de payer?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense avoir très clairement indiqué à maintes et maintes reprises — et je l'ai encore indiqué très clairement hier — à quel point le projet de loi en question était important pour l'avenir de notre province. Je suppose que l'aspect qui me trouble le plus, c'est que les parlementaires du gouvernement précédent se trouvaient dans la même situation et que leur attitude n'a changé que lorsqu'ils ont perdu les élections. Avant cela, leur attitude était la même. Vous savez, nous tenons ferme ici parce que c'est la bonne démarche pour le Nouveau-Brunswick. Ce qui est bon pour le Nouveau-Brunswick n'importe pas lorsque les gens de l'ancien gouvernement perdent le pouvoir, car ils essaient simplement de le reprendre.

Nous avons vu huit villes de la province — huit villes — affirmer : Nous avons un problème et nous espérons que vous, les parlementaires dûment élus, nous représenterez. Ces huit villes se situent dans les quatre coins du Nouveau-Brunswick. De plus, notre gouvernement se trouve dans une situation où nous affirmons que nous voulons être justes et raisonnables envers nos employés et que ceux-ci doivent être justes et raisonnables envers les contribuables. Voilà de quoi il retourne, car nous ne pouvons pas avancer autrement. Nous devons améliorer des éléments clés pour améliorer la situation de notre province, et il s'agit d'un de ces éléments, Monsieur le président. Merci.

**Le président** (l'hon. M. Guitard) : La période des questions est terminée.